L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien . . . . $12 } Payable d'avance.
Do. trois fois par semaine, $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 14 SEPTEMBRE 1840.

CANDIDATS WHIGS
CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS

WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.

POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS

JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

POUR GOUVERNEUR:

HENRY JOHNSON.

Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.

1er. *District*—WM. DE BUYS, d'Orléans.
2d. *District*—JOSEPH BERNARD, d'Est-Bâton-Rouge.
3me. *District*—LŒUFROY BARRAS, de La Fourche.
4me. *District*—JACQUES DUPRÉ, de St. Landry.
5me. *District*—SETH LEWIS, des Rapides.

DES BANQUES.

I.

Avant d'aborder ce sujet si délicat, nous croyons devoir déclarer, une fois pour toutes, que nous sommes loin d'être le partisan quand même des Banques. S'il nous arrive quelquefois de prendre leur défense, c'est seulement lorsqu'elles sont injustement attaquées. convaincus que nous sommes que l'impartialité est le premier devoir d'une presse vraiment libérale.

Qu'il existe des abus au sein de ces institutions, c'est ce qu'on ne songe point à *contester*, car on n'ignore pas que nulle œuvre humaine n'est *parfaite*. Les unes, il faut bien en convenir, ont agi avec imprudence et prodigalité; d'autres, au contraire, se sont renfermées dans un cercle d'opération trop étroit et n'ont rien fait pour le public; d'autres enfin se sont livrées à des opérations que condamnent et leurs chartes et le but légitime qu'on s'est proposé en les créant. Et c'est à cause de ces erreurs mêmes que nous soutenons la nécessité d'une Banque régulatrice qui seule peut maintenir les autres banques dans une sphère d'action convenable. D'ailleurs nous sommes les partisans déclarés de toutes les réformes utiles et *réelles*, pourvu qu'elles n'empiètent pas sur les droits acquis. Mais nous n'en sommes pas moins intimement convaincus que les Banques, considérées comme institutions de crédit, sont, malgré leur imperfection, indispensables au développement de la prospérité publique.

C'est à ce point de vue que nous allons nous placer en parlant des Banques. Il va sans dire que nous n'aurons en vue ni telle Banque ni telle autre, ni même les Banques d'aucun Etat en particulier, mais bien les Banques en général prises dans leur état normal et convenablement organisées.

Les Banques sont l'expression partielle d'une grande pensée sociale: l'association. Leur capital, en effet, se compose d'une infinité de petites sommes qui, prises isolément, ne sont rien et qui n'acquièrent d'importance que par le fait même de leur agglomération.

Que, par exemple, cinq mille individus mettent chacun deux cents piastres en commun pour former un établissement de crédit et voilà un capital d'un million de formé; capital qui se trouve dès ce moment au service de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

Si, au lieu de former une telle société, ces cinq mille individus eussent gardé chacun leurs deux cents piastres pour en disposer à leur gré, le résultat eut certainement été loin d'être le même; car il est impossible de supposer que cinq mille personnes aient toutes à un degré éminent l'intelligence de la production; et en leur supposant même cette intelligence à tous, comment pourrait-on espérer que leurs efforts isolés pussent produire autant d'effet que l'effort intelligent de quelques hommes d'élite disposant de tout le capital et agissant toujours uniformément vers un but déterminé? Dans le premier cas il y a association et dans le second il y a antagonisme et concurrence.

Cette simple exposition de la formation des Banques répond déjà au reproche de monopole qu'on leur a trop souvent, on ne sait trop pourquoi. N'est-ce pas en effet un assez singulier monopole que celui auquel tout le monde est appelé à prendre part en qualité d'actionnaire et qui, d'ailleurs, se trouve en concurrence avec neuf cents autres *monopoles* de la même nature?

Mais les opérations mêmes des Banques ne constituent-elles point un monopole? examinons:

Les banques reçoivent des dépôts; elles servent d'agens financiers aux individus qui ne veulent ni garder leurs fonds chez eux, ni avoir un caissier; elles escomptent des billets et des traites et prêtent sur dépôt de valeurs; elles font enfin des opérations de change.

Or, quelle est celle de ces opérations que chacun ne puisse faire? Est-ce qu'il est défendu aux individus de recevoir des dépôts, d'escompter des effets; de faire la Banque en un mot? Où donc est le monopole?

Qui dit monopole dit nécessairement privilège exclusif de faire certaines opérations. Or, comme les Banques ne font rien que personne ne puisse faire, il est absurde de prétendre qu'elles constituent des monopoles.

On dira peut être que la faculté d'émettre des billets constitue un privilège. Mais cette objection n'est que spécieuse. Est-ce que tout le monde n'a pas le droit d'émettre des billets au porteur? Il n'y a certainement aucune loi qui le défende. Si on ne le fait pas, c'est que le public ne les accepterait pas et qu'on ne peut commander à la confiance, même à renfort de législation.

Il n'y a point non plus de loi qui oblige à recevoir en paiement des billets de Banques. Légalement parlant on ne peut payer qu'en numéraire. Si l'on reçoit en paiement des billets de Banque, c'est que ces billets inspirent de la confiance; c'est que chacun sait en les acceptant qu'ils ne seront refusés nulle part. Encore une fois, où est le monopole?

VERMONT.—ELECTIONS.

De glorieuses nouvelles nous arrivent du Vermont. Le loco-focoisme y meurt: bientôt il n'y aura plus trace de son existence au milieu de la généreuse population des vertes montagnes. La majorité que les whigs possédaient l'an dernier dans cet Etat s'est accrue d'une manière incroyable; dans certains comtés cette augmentation dépasse mille voix!

Dans le 1er, le 2d. et le 3e. district Congressionnel, MM. Hiland Hall, Wm. Slade, Horace Everett, tous les trois whigs, ont été réélus à une immense majorité. Le 4e. district a mieux fait encore, il a remplacé le loco-foco John Smith par un excellent whig, Augustus Young. D'après le peu de renseignements qui nous viennent du 5e. district, nous pouvons espérer aussi un succès de ce côté; nous attendons avec confiance le résultat; car nous avons déjà un bel avantage.

La Législature d'Etat l'an dernier comptait au Sénat 18 whigs et 12 loco-focos, à la Chambre 117 whigs et 111 loco focos; cette année les whigs auront au moins vingt Sénateurs et formeront dans la Chambre une formidable majorité.

TÉMOIGNAGE DU VICE PRÉSIDENT JOHNSON EN FAVEUR DE HARRISON.

On sait que l'honorable colonel Johnson, vice président des Etats Unis, a toujours repoussé les calomnies dont son ancien général est devenu l'objet depuis qu'il a été choisi candidat de l'opposition par la convention de Harrisburg.

En voici une nouvelle preuve:

Le 9 août, l'honorable colonel ayant fait un discours à Chillicothe, le rapporteur altéra le sens d'un passage relatif au général Harrison de manière à faire entendre que l'orateur "non seulement doutait de son "courage mais encore lui refusait les talents militaires "d'un général en chef.

Un ami du colonel, M. T. D. Carneal de Cincinnati, lui écrivit immédiatement pour attirer son attention sur ce qu'on lui faisait dire contre son ancien général. En réponse le colonel lui a adressé la lettre suivante:

MANSFIELD, 18 août 1840.

"Cher Monsieur,—j'ai reçu votre lettre dans laquelle vous me faites remarquer qu'on peut induire de mon discours, tel qu'il est imprimé dans *l'Advertiser*, que mon sentiment le doute du courage du général Harrison. Bien au contraire que j'estimais peu ses talents militaires comme général en chef. Je suis heureux de pouvoir trouver l'occasion de vous dire que pendant tout le temps que j'ai été en campagne avec le général Harrison, je n'ai jamais eu à douter de son courage, mais qu'au contraire j'ai dû le considérer comme un brave militaire, et c'est toujours en ce sens que j'ai parlé de lui. Je n'ai jamais non plus eu [illegible] à mettre en doute sa conduite au succès de ce ne [illegible] comme général en chef à la bataille de Proctor ou à la bataille de la Tamise. Tout ce que j'ai va de lui obtint mon entière approbation et je n'ai jamais parlé de lui en d'autre termes. En parlant de la bataille de la Tamise et de la part qu'y prit mon régiment, je n'ai point eu l'intention de priver le mérite de ce qui, de diminuer celui des autres, encore moins ai-je voulu faire entendre que le général Harrison eût le gouverneur Shelby, en tout autre officier

de l'armée avait négligé son devoir ou évité le danger. Chacun de ces officiers eut sa partie à faire et je croirais me dégrader en supposant qu'ils n'eussent pas tous fait leur devoir et qu'ils n'étaient pas où le devoir les appelait. Je regrette que dans une telle bataille où notre pays a été victorieux, il ait pu s'établir une controverse sur le degré de mérite dû aux principaux acteurs. *Je ne réclame rien de plus que le plus humble soldat qui fit son devoir en cette occasion*; et aucune considération humaine ne m'empêchera jamais de rendre justice au général en chef, au gouverneur Shelby et aux autres officiers de cette armée.

. . . .

RICHD. M. JOHNSON.

INTERIEUR.

NAUFRAGE.—Le brick *Florence* de New-York, capitaine Rose, partit de Rotterdam le 30 juin, sur lest, ayant seulement à bord quelques caisses de vin, mais emmenant soixante-dix-neuf passagers pour New-York. Après une assez longue traversée, le *Florence* vint, le 9 août, dans un gros temps, donner contre les rochers de la côte de Terre-Neuve et fut brisé en moins de trois heures. M. Wm. Robbs, de Springfield, officier de la milice du Massachusetts qui se trouvait passager à bord, en essayant de porter un cable à terre, fut enlevé par une vague, et lancé contre les rochers. Le capitaine Rose fut plus heureux, et grâce à ce cable, l'équipage et environ trente passagers parvinrent à se sauver. Le reste périt misérablement, ceux qui ont eu le bonheur d'échapper ont été recueillis par les habitans, qui ont fait une collecte afin de les mettre à même d'atteindre leur destination.

VOYAGE D'EXPLORATION. Par le baleinier *Lydia*, arrivé récemment à Salem, on a des nouvelles de l'escadre d'exploration. Le Vincennes, le Porpoise et le Flying Fish, après s'être heureusement réunis et avoir séjourné quelque temps dans la Baie des Iles, Nouvelle Zélande, se sont remis en mer le 6 avril, pour aller explorer les Iles Fugee. Le Peacock qui avait, on le sait, éprouvé d'assez graves avaries, était à Sydney et avait presque terminé les réparations nécessaires. Il doit incessamment rejoindre l'escadre.

Un nouveau journal loco-foco vient de faire son apparition à New-York, c'est le *Standard*; et d'après le specimen que nous en avons vu, il est destiné à marcher sur les traces des plus audacieux organes de l'administration.

FANNY ELSSLER est à Boston depuis le 8 courant; elle a dû y donner le 5 sa première représentation. L'empressement du public ne lui fera pas plus défaut à cette seconde apparition qu'à la première.

Bennet, éditeur du Morning Herald.—Une sorte d'ostracisme semble frapper ce journaliste: on le fuit comme on fuirait un lépreux, et si l'on en croit certaines feuilles qui ont de bonnes raisons sans doute pour en dire du mal, il a graind'peine à trouver un logement. Tout récemment il était allé se réfugier un à Astor House, et il n'y était pas depuis vingt-quatre heures que les propriétaires le prièrent de déguerpir. Ils ont eu l'air de craindre la funeste influence de cet excommunié d'une nouvelle espèce.

EXTERIEUR.

MACAO.—Le *John N. Gossler*, arrivé à New-York, annonce que l'un des bâtiments qui transportent les troupes destinées à l'expédition contre la Chine, était arrivé à Macao la veille de son départ de ce port et qu'au moment où il en sortait, il a aperçu une flotte qui doit être l'expédition de Tongkoo.

VARIÉTÉS.

LE TRENTE-ET-QUARANTE.

L'on a écrit des milliers de pages éloquentes sur les émotions, les vicissitudes, la destinée tout entière du joueur; on a osé comparer cette passion misérable que l'on appelle le jeu à cette autre passion divine que l'on nomme l'amour!— On n'a pas craint de mêler et de confondre, par la pensée, un boudoir et une roulette, le cœur et l'argent, des billets doux et des billets de banque, la main d'une jolie femme et le rateau d'un croupier, la hideuse ivresse que donne le lucre et l'enivrement délicieux que donne le plaisir, la carte de Trente du sentiment et le tapis vert du trente-et quarante! Ne vous semble-t-il pas voir une créature informe et grossière bras dessus, bras dessous, avec cette céleste Païenne qui a nom: la Vénus pudique?

Les fautes, les malheurs et parfois les crimes de ces pauvres amoureux ont quelque chose qui vous émeut, qui vous intéresse, qui vous touche, qui vous ravit quand même; le brutal entraînement, les chances terribles, les misères de ces tristes joueurs, qui ne sont que les amoureux de la fortune, n'ont-ils pas quelque chose qui vous étonne, qui vous glace et qui vous dégoute?

L'amour implique la jeunesse et les passions: le jeu implique la décrépitude et les vices; le plus beau joueur de ce monde, on le blâme sans l'entendre: le plus fol amoureux de la terre, on l'écoute et on le plaint!

On nous a raconté, à tous, bien des histoires à propos de ce vilain jeu et de ces vilains joueurs; moi, je n'en sais qu'une seule qui ne manque ni d'intérêt, ni de charme, ni de sentiment; à vrai dire, il y a un peu de chose! et l'amour est un flot de sable d'or qui laisse partout des paillettes.

Nous voilà à Bruxelles, en 1837;—le héros de cette histoire se nommait Tobie Vandaël: il descendait, par le sang et par le génie, d'un de ces grands artistes qui ont immortalisé la vieille peinture flamande.— Tobie était lui-même un jeune peintre; il était beau, très riche pour un artiste de vingt ans, et déjà presque célèbre dans un pays où l'amour de l'art s'en est allé avec l'amour de l'indépendance.

En Belgique et en Hollande, il n'y a plus d'école proprement dite; il n'y a plus de peinture originale, indigène; il n'y a plus de peintres nationaux; il n'y a que des illustrations et des chefs-d'œuvre qui appartiennent aux siècles passés; les vivans se consolent avec la gloire des morts!

Lorsqu'un artiste de ces pays dégénérés s'avise de frapper sur son front, en s'écriant: il y a quelque chose là! il arrive bien vite en France, à Paris, et bientôt ce n'est qu'un Français de plus.

Tobie Vandaël, qui avait le pressentiment de son talent et de sa force, voulut rester fidèle à son nom, à son origine et à sa patrie: il voulut consacrer son temps, sa richesse, ses idées et ses pinceaux à une œuvre toute nationale. Les merveilles de ses aïeux, dans l'art de Rubens, empêchaient Tobie Vandaël de dormir: il rêva donc, tout éveillé, à la résurrection, à la renaissance de la peinture et de l'école flamande d'autrefois. Pauvre et admirable rêveur! Laissons-le rêver! . . . Dieu seul est grand!

Tobie, qui s'ennuyait d'être seul dans sa gloire naissante et dans sa fortune, se mit à chercher une bonne âme charitable qui consentit à le débarrasser de la moitié de son bonheur. Un soir, il rencontra dans la ville de Bruges, où toutes les femmes sont belles, une belle et innocente fille qui s'appelait Geneviève-la-Blonde; Tobie et Geneviève s'aimèrent tout d'abord, tout de suite, en volant, comme les oiseaux, ou bien comme ces âmes-sœurs qui sont nées, dit-on, le même jour, à la même minute, qui courent le monde chacune de son côté, qui souffrent longtemps à la recherche l'une de l'autre, et qui se rencontrent enfin pour se reconnaître dans un regard et se réunir dans une caresse!

Quelques mois plus tard, comme cette union, si poétiquement commencée à la face du ciel et des anges, allait se terminer prosaïquement à la face de M. le bourgmestre, Tobie se prit tout à coup d'une grande passion pour les voyages: supplia sa jolie fiancée d'attendre encore et de patienter; puis, il quitta la Belgique pour venir visiter la France; avec beaucoup d'argent, beaucoup de curiosité et beaucoup de jeunesse, charmans trésors qu'il appelait, en riant, ses provisions de voyage!

Pour un étranger qui marche au hasard, à bâtons rompus, sans amis et sans guide, Paris ressemble à un miroir immense qui tournoie à la lumière; c'est une gerbe de feu éblouissante, qu'il faut s'habituer à contempler en face, à la manière des aiglons quand ils regardent le soleil.

Tobie fit comme tout le monde: il se laissa d'abord éblouir; il prit ensuite son courage à deux mains, et pénétra hardiment dans ce labyrinthe tout rempli d'hommes et de chevaux, de niaiseries et de merveilles.

Après beaucoup d'admiration, d'étonnement et de fatigue, Tobie ne songeait pas encore à retourner dans son pays, dans son atelier, près de Geneviève qui le rappelait sans cesse; il inventa une singulière façon de vivre et de baguenauder à Paris: il se fit volontairement le prisonnier de lui-même et il eut la fantaisie de choisir, pour résidence, l'enceinte princière du Palais-Royal; il lui sembla, sans doute, que c'était là une vaste et admirable hôtellerie dont les splendides ressources pouvaient suffire à tous les besoins, à tous les désirs, à tous les caprices: des cafés et des restaurans, des bibliothèques publiques, des bains somptueux, des vêtemens à la mode, des bijoux, des fleurs, des comédies et des vaudevilles; partout, à chaque pas, du luxe, du bien-être, du plaisir et de l'éclat. En voilà plus qu'il n'en faut pour embellir les murs et la tristesse d'une prison.

Il y avait encore à cette époque, en 1837, dans les galeries de pierre, des tripôts officiels, des guêpiers patentés, éclairés tour à tour par le soleil et par le gaz, d'horribles maisons qui portaient pour enseignes des chiffres rouges et flamboyans: 36—113.—154.—Ai-je besoin de vous dire que c'était là, précisément, l'attrait mystérieux qui enchaînait Tobie Vandaël aux délices de Capoue, dans la Campanie du Palais-Royal?

Le matin, le soir, la nuit, Tobie allait se clouer à une chaise crasseuse du No. 36; en peu de temps, bien entendu, il perdit une somme assez considérable; l'argent qui devait servir à ses emplettes amoureuses, à sa corbeille de mariage, au luxe et à l'orgueil de la mariée; alors il s'avisa de vouloir corriger la fortune par l'obstination, et il réclama de son notaire de Bruxelles l'héritage paternel tout entier, l'avenir de sa femme et peut-être de ses enfans.

A la fin d'un beau jour, d'un vilain jour, Tobie n'avait plus de cette fortune que quelques milliers de francs, une misère; il s'approcha de nouveau des bords de cet océan immense, toujours prêt à recevoir la dernière goutte d'eau de joueur.

Cette fois-là Tobie vint s'asseoir autour de la table verte en chancelant comme un homme ivre, et il était ivre en effet, ni plus ni moins; sa figure avinée, ses cheveux en désordre, ses vêtemens souillés, son sourire stupide, ses yeux sans regard, donnèrent l'éveil aux délicatesses de la banque: on délibéra presque sur une question d'improbité extra-légale, sur la question de savoir si le rateau du croupier était compétent pour dévaliser la folie ou l'ivresse; on passa outre, et les choses se firent en conscience!

Dieu soit loué!—Tobie se mit à jouer avec ce bonheur que l'on appelle insolent, parce qu'il est contraire aux chances habituelles du jeu; le paroli devint pour lui une mine inépuisable; il gagna de l'or à pleines mains: il gagna des billets de banque dont il ne savait plus que faire, et il était là comme abasourdi avec une joie convulsive. Les tailleurs en suspendirent leur battement, et l'on n'entendit plus que le silence!

Tobie se leva et demanda du feu pour allumer un cigare, oui, pour allumer un cigare!... On lui fit observer que les messieurs de la chambre n'étaient point de vils garçons d'estaminet; on lui fit comprendre, avec toute la politesse due au bonheur, qu'il y avait loin d'un coupe-gorge à une tabagie...

—C'est vrai! répliqua Tobie avec une raison charmante; je m'incline et je m'en vais.

Ces mots, prononcés peut-être de la meilleure foi du monde, produisirent un effet soudain et merveilleux: on transigea bien vite avec les règlemens, et un monsieur de la chambre eut la bonté d'apporter du feu. Tobie roula tout simplement un chiffon de papier, un chiffon signé *Garat*, qu'il fit flamber en guise d'allumette chimique, et le cigare alla son petit train, dans son petit nuage de rêverie et de fumée.

La galerie osa se plaindre: Tobie lui jeta quelques bouffées de tabac à la figure, et continua de jouer.

Hélas! le jeu ressemble à la pleine mer; quand on y tombe, la lutte devient impossible; on a beau résister par le désespoir, par la force ou par la ruse, le flot vous entraîne toujours, l'horizon s'éloigne sans cesse, l'abîme s'entr'ouvre, on revient encore à la surface de l'eau, on disparaît une dernière fois, et tout est dit!

Le lendemain, Tobie désespéré, ruiné, avait encore de quoi payer, tout juste son voyage à Bruxelles, mais il eut peur d'un pareil retour auprès de Geneviève, sans fortune, sans bonheur, sans corbeille de mariage; l'histoire, l'humiliation et les guenilles de l'enfant prodigue l'épouvantèrent aussitôt, comme s'il n'y avait pas, au bout de cette histoire, des regrets, des larmes, des embrassemens et un pardon, sans compter le festin et le sacrifice du veau gras.

Tobie trouva qu'il était plus facile de se suicider que de se repentir; il résolut bravement de se brûler la cervelle, de se tuer à vingt ans! Par bonheur un souffle mystérieux glissa sur la poudre, et la poudre mortelle s'envola; une main invisible poussa l'arme de ce lâche, et l'arme roula sous ses pieds; en d'autres termes, près de mourir Tobie devint fou en un instant, et la folie empêcha le suicide.

On se demanda au chevet de ce malheureux, seul, inconnu dans Paris: Qui est-il? d'où est-il? d'où vient-il? — On se disait: Que faire? que résoudre? Pardieu! payez-vous d'abord; vendez ses habits, son linge, et conduisez-le à l'hospice.

Le conseil était ignoble; on se hâta de le suivre.

Un matin, comme on allait conduire le pauvre fou à la maison de Bicêtre, cet autre enfer où l'espérance n'a jamais franchi le seuil de la porte, une jeune fille se présenta dans un hôtel garni du Palais-Royal, et demanda instamment à visiter M. Tobie Vandaël.

Vous le devinez sans doute.— C'était Geneviève: seule et amoureuse, fatiguée d'attendre son amant, son mari, qu'elle accusait déjà d'inconstance. Geneviève s'était mise en route pour venir à Paris, pour y chercher et y surprendre un infidèle; elle n'y trouva qu'un insensé qui la reconnut à grand'peine; elle en eut presque de la joie; dans sa pensée la folie valait encore mieux que l'inconstance!

A compter de ce jour, Geneviève se fit, de gaîté de cœur, la compagne inséparable de Tobie; elle fut pour lui, permettez-moi de le dire, une véritable Antigone, pieuse et dévouée; un fou, n'est-ce point un aveugle par l'esprit et par le cœur? Où trouver une cécité plus complète, plus triste, plus ténébreuse que la folie? Ce misérable insensé, qui ne distingue, qui ne reconnaît plus rien, ni personne, a-t-il donc des yeux pour regarder et pour voir?

Une fois de retour à Bruges, dans sa patrie, Geneviève travailla nuit et jour pour vivre, et surtout pour faire vivre son bien-aimé Tobie; elle pourvoyait ainsi aux besoins de sa petite maison, qui ressemblait à l'intérieur d'un jeune ménage, moins la joie, l'intimité, les doux mystères et l'amour!—Chaque soir, les deux amans, qui n'étaient plus que deux amis, se promenaient en silence derrière les portes de la ville, loin du monde, loin du soleil et du bruit: et si, par hasard, quelque promeneur indiscret demandait à Geneviève, avec une méchante ironie: Quel est ce beau jeune homme que vous conduisez par la main? — La jeune fille répondait sans hésiter: C'est mon frère qui est malade, c'est mon frère qui est devenu aveugle!

Dans son horrible folie, une folie tranquille et presque muette, Tobie ne savait plus rien ni des mots ni des choses; je me trompe, un seul mot le faisait tressaillir, et il le prononçait toujours: Trente et Quarante! un seul nom le charmait encore, et il le répétait sans cesse: Geneviève!

Hors de là, Tobie avait tout oublié; à la fin pourtant, au bout d'une année, je crois, il eut l'air de se souvenir de ses travaux, de ses chefs-d'œuvres; il regarda un jour avec admiration quelques tableaux de genre qu'il avait peints lui-même et que Geneviève conservait religieusement....

—Tobie, lui dit la jeune fille, voulez-vous me suivre?

—Oui, répondit-il en se levant, et il marcha sur les pas de Geneviève.

Elle monta jusqu'au dernier étage de la maison, ouvrit une petite porte, entra dans une chambre éclairée par les rayons d'un soleil magnifique, et prenant la main de Tobie qui semblait hésiter encore:

—Mon ami s'écria-t-elle, voici votre atelier; voici des peintures inachevées que vous terminerez bientôt, je l'espère; voici des couleurs que la poussière n'a pas encore ternies; voici des toiles qui vous attendent depuis longtemps! A quoi pensez vous donc, Tobie? A quelque nouveau chef-d'œuvre?

—Asseyez-vous là devant moi! répliqua le fou.

—Et que voulez-vous faire?

—Votre portrait.

Geneviève se précipita dans un fauteuil, et les yeux tournés vers Tobie, elle répondit, ivre de joie et d'espérance:

—Tobie, me voilà prête!

Sans plus rien dire, l'artiste disposa sa palette et ses pinceaux; il ajusta sur le chevalet une petite toile blanche et commença à peindre tout simplement, tout naturellement, tout raisonnablement, la jolie tête de Geneviève qui posait en souriant devant lui.

La séance fut longue! Tobie s'arrêta enfin, et regardant tour à tour le tableau et le modèle, il dit à Geneviève: Voyez!

Au même instant, Geneviève jeta un cri de surprise à la vue de ce singulier portrait, elle chancela à force d'émotion, elle cacha sa tête dans ses deux mains, pour ne plus voir cette étrange peinture, qui n'était rien moins que la figure d'une femme.

Imaginez, sur une toile, un horizon noir, sillonné par le scintillement des éclairs; puis, à travers une échappée, un brin de ciel bleu, oublié sans doute par la tempête, et sur ce fond si triste, si sévère, si sombre, une fleur, rien qu'une pauvre petite fleur qui s'agite et se courbe au milieu d'un immense orage: voilà ce que le peintre appelait le portrait de Geneviève!

Cette fleur n'avait rien de semblable à la beauté de la jeune fille, elle ressemblait à un lis, voilà tout; et pourtant, que vous dirai-je? Au lieu d'une figure humaine, c'était bien une fleur que l'artiste inconnu venait de peindre, mais une fleur si ployée par le vent, si près d'être enlevée de sa tige, une fleur si malheureuse qu'elle ressemblait presque à Geneviève, souffrante, flétrie par la douleur, et déjà si près de mourir dans l'excès du chagrin, dans le désespoir!

(*La fin à demain.*)

CONVENTION WHIG.

☞ Les whigs de la Paroisse d'Orléans et des paroisses environnantes qui désirent assister à la convention whig qui doit avoir lieu à Baton-Rouge le 28 courant, sont prévenus que le comité d'arrangements nommé par les différentes associations whigs de la ville, a pris les dispositions nécessaires pour leur transport et qu'on peut avoir des billets pour le passage en s'adressant à une des personnes ci-dessous nommées:

J. A. Ameling,	R. Rodriguez,
F. C. Conrad,	Saml. Thompson,
Adolphe Layet,	D. Cross,
J. A. Beard,	J. N. Hall,
G. Kursheedt,	J. H. Leverich,
R. W. Montgomery,	J. B. Walton.

S. W. Nye.

A Mr. l'Editeur de l'Abeille.

Mr. l'Editeur,

Permettez-moi de me servir de la voie de votre journal pour adresser mes remercimens à toutes les personnes qui ont bien voulu me porter secours lors de l'incendie de ma maison qui a eu lieu vendredi dernier.

Au milieu de mon affliction, ce n'est une consolation bien grande pour moi de voir l'activité de MM. les pompiers pour arrêter le feu et la manière particulière avec laquelle a agi le jeune Mr. Th***

Je prie les Dames de mon quartier et principalement Madame C*** d'agréer mes sentimens de reconnaissance pour les soins qu'elles se sont données pour conserver mes effets et encore plus la santé de ma famille.

Les uns et les autres ont droit à un souvenir de ma part que je conserverai toute ma vie.

S. MUNCH.

LA Compagnie de la Bourse adresse ses remercimens aux compagnies de pompiers de cette ville, pour le zèle, le courage et l'énergie qu'elles ont montrés à l'incendie de l'Hotel St. Charles, dans la matinée du 11 courant. C'est à leur dévouement que la Compagnie et le public doivent de voir exister encore ce magnifique édifice, qui n'a été sauvé d'une destruction totale que par le prompt et puissant secours des pompiers. Par ordre du bureau. 14 sept

Décédée dans la nuit du 13 courant, NOEMIE ALEXANDRINE, âgée de 14 mois, fille légitime de Mr. Aime Guillet et de Dame Pauline Bellot.

COMMERCIAL.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans, 11 septembre 1840.

Espèces	à	@ 6	pour cent prime
Billets de Banque des E. U.	3½	@ 5	do.
Notes de la Trésorerie	6	@ 7	do.
Souveraines	$4 10	@ $4 20.	
Doublons Espagnols	17	@ 17 37½	
do Mexicains	16 37½	@ 16 62½.	
Or Américain	7	@ 8 pour cent prime.	

DERNIERES DATES.

New York	sept 4	Liverpool	aout 3
Boston	sept 3	Londres	aout 2
Philadelphie	sept 5	Havre	juil 31
Washington	sept 5	Paris	aout 1
Baltimore	sept 5	Bordeaux	juil 21
Charleston	sept 8	Madrid	juil 14
Vera-Cruz	aout 26	Cadix	juil 11
Tampico	aout 1	Havane	aout 28
Mexico	juil 27	Houston	aout 29

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Nav Franklin, Rogers, Liverpool,	S & J P Whitney
Goel Mary Ellen, Forsyth, Pensacola,	capitaine
Goel Water Witch, Arnold, Havane,	A Capdevielle & co
Goel Eliza Ann, Crosby, Pensacola,	J Crosby
Goel Santa Anna, Simpson, Galveston,	Ricker & Co.
Goel Belle, De Silva, Mobile,	capitaine

ARRIVES.

Bateau de remorque Hudson, McMillan, de la passe N. E. ayant à sa remorque le navire Washington et le brick Seaman. Le navire Louisa et la goelette Seven Rosario ont pris la mer par la passe S. O.

Navire Washington, Adams, Liverpool, le 16 juillet, sur lest, au capitaine.

Brick Seaman, Snell, Philadelphie, au capitaine.

Steamer Brilliant, Jesse Hart, Bayou Sarah et Port Hudson.

Steamer North Star, Brown, Madison.

Steamer General Scott, Dustin, des bouches de l'Ohio.

MEMORANDA.

Au Havre pour ce port, le 30 juillet, le Lorena, partant le 30 aout; Isaac Allerton, 25 do. Sarbinga, 1er. sept. Lafayette, 1er sept; Astrella, 5 sept. Rubicon 10 sept. Vaillant, le 15 sept.

A Bordeaux pour ce port, Ville de Bordeaux, partant le 15 sept.

A Marseille pour ce port, Comte de Paris, partant le 10 sept.

Expédié à New York pour ce port, le 6 sept., navire Isaac Hicks, Pattle.

Arrivé de ce port à New York, le 3 sept. navire Pantheon, Ashby.

A Boston pour ce port, navire Sarah Parker, Spaulding, partant le 15.

A N. York, le 3 sept pour ce port; nav. Huntsville, Aldridge; nav. Orleans, Sears; nav Memphis, Knight; nav Isaac Hicks, Pattle; nav Cotton Planter, Doane; nav. Russell Glover, Howes, nav Gov. Troup, Putnam.

A Boston pour ce port, le 1 sept., barque Niagara, Snow, partant le 15; nav. Clarissa-Andrews, Crowell, 5; navire Mattakeesett, Higgins, navire Ohio, Copeland, le 15.

Partis de Charleston pour ce port, le 6 sept, goelette Delight.

Portsmouth, 30 août—Arrivés, Chico, Hall, Nelle-Orléans; Gilbert, [illegible], do.

New-York, 3 sept—Arrivés, navire Hudson, Liverpool, 26 juillet, navire United States, Liverpool, le 2 aout, navire Wellington, Londres; nav. Rienzi, Liverpool.

New York, 3 sept—Arrivés, navire Charles Carroll, Havre, le 26 juillet; navire St. Mary, Foster, Nouvelle-Orléans; navire Madison, Liverpool; barque Prince Albert, New Castle, brick Vesta, Bristol; brick Carleton, Cadix.

Idem, en rade.

Le 5 aout, lat. 40, long. 60, navire Hermitage, de la Nouvelle Orléans pour Liverpool; en même temps, navire England Packet, de pour do.

SAIN-DOUX—2000 barillets sain-doux en feuilles en débarquement du steamer [illegible]. Collier, à vendre par
11 sep STETSON & AVERY, 86, rue Gravier.

SIXIEME SERIE DU GRAND VOYAGE PITTORESQUE.

Encoignure Royale et Orléans.

—Révolution de juillet 1830, prise de l'hôtel de ville.
—Tartarie et Chine, arrivée de l'ambassade russe par la porte Ka pe Kew.
—Lac artificiel de Moeris près le Nil et Memphis, Egypte.
—Mont Blanc, grandes Alpes.
—Grenade, et salle des Abencerages, Espagne.
—Grandes Cours de Marseille.

PRIX D'ENTREE—25 cents, les enfants 12 1/2.

Les vues se changeront deux fois par semaine, les samedis et mercredis. 12 sep

TIRAGE OFFICIEL DE LA
GRANDE LOTERIE DE LA LOUISIANE,
Classe Extra No. 90.
63 11 61 73 26 45 9 35 18 7 64 39

AUJOURD'HUI, à 6½ heures, P. M.
1 GROS LOT DE 13,000 PIASTRES.
Billets seulement $3.

La loterie de la Louisiane sera tirée à l'Hôtel St. Charles à 6½ heures, p. m.
78 Numéros—13 sortants.

PROGRAMME.

1 Lot de	13,000
1 Lot de	3,370
1 Lot de	2,000
1 Lot de	1,300
1 Lot de	1,150
16 Lots de	500
15 Lots de	310
16 Lots de	200
16 Lots de	120
30 Lots de	100
186 Lots de	65

32,396 prix montant à $209,209
Billets, $4 00—Demi $2 00—Quart $1 00.
☞ Billets à vendre au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co.
14 sept 24, rue du Canal.

☞ AVIS—Les consignataires par le COOSA, de Philadelphie, sont priés de prendre livraison de leurs marchandises, en face du marché aux légumes.
14 sept J. D. DENEGRE.

☞ La goélette CREOLE, de la Havane, est en déchargement entre les rues St. Louis et Toulouse. Les consignataires sont priés de retirer leur permis et de prendre livraison de leurs marchandises. 12 sep.

AVIS DE CREANCIERS.

LES créanciers de Mess. Louis Chauvin Delery et Dubreuil Villars, munis de leur titre, sont invités à se présenter lundi prochain, 14 du courant, et jours suivants, au bureau de Mr. Louis Pilié, rue Conti, pour recevoir un dividende. 14 sept—3

AVIS—Il a été perdu dans la soirée du 11 du courant, un SUÇOIR appartenant à la Pompe No. 10. La personne qui le remettra au foreman, recevra une récompense si elle l'exige. 14 sept—2 A. NADAU, foreman.

RIZ, Sucre, &c.—200 caisses blanc de baleine, marque Rodman; 30 tierces riz, fraîchement battu; 65 boucauts beau sucre du pays; 15 caisses sucre blanc, à vendre par
14 sept S. LATAPIE, 70, Vieille Levée.

BŒUF, PORC:—60 demi barils Bœuf mess et prime; 55 barils Porc mess et prime; 260 barillets Graisse; 60 barils maquereaux No. 1, 2, 3, à vendre par
14 sept S. LATAPIE.

CIGARITES.—15 barils de Mendoza, à vendre par
14 sep J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

SACS de Pitre—15 balles, à vendre par
14 sept JOS. LANDIS & Co.

CAFE—61 sacs café de la Havane, à vendre par
14 sept JOS. LANDIS & Co.

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par
14 sept KOHN, DARON & Co., 28, Bienville.

TRAITES sur Paris, à vendre par
14 sept KOHN, DARON & Co., 28, Bienville.

DOUBLONS mexicains, à vendre par
14 sept KOHN, DARON & Co., 28, Bienville.

CORDES BLANCHES—21 rouleaux, à vendre par
14 sept DAVIS & HOBART, 20, Douane.

SEL FIN—600 sacs sel fin de Liverpool, à vendre par
14 sept JOS. LANDIS & Co.

VIN de Bordeaux—100 caisses en débarquement du Cardinal de Cheverus, à vendre par A. DURAND,
14 sept No. 9, rue Bienville.

PLAQUES de ferblanc—200 caisses 1/3 X, en débarquement du Clinton, à vendre en lots au gré des acheteurs par 14 sept A. DURAND, 9 Bienville.

ON demande immédiatement—Deux ou trois tonneliers pour aller à la campagne. S'adresser à
14 sept J. HALL & A. B. BEIN.

MERINOS de fantaisie et de couleurs assorties, à vendre par CLASON & VLES,
14 sept 44, Chartres.

TOILE POUR DRAPS—12/4 et 10/4, de qualité, hier fortes, à vendre par CLASON & VLES,
14 sept 44, Chartres.

DRAP anglais superfin, de couleurs noires et bleues, à vendre par CLASON & VLES,
14 sept 44, Chartres.

FIL A COUDRE en bobines et en écheveaux, de couleur blanche et autres, à vendre par
14 sept CLASON & VLES, 44, Chartres.

CORDE D'EMBALLAGE—200 rouleaux corde de Kentucky, du Missouri, et du Nord, à vendre par
G. S. GOODMAN,
14 sept 21, rue de Chartres.

COUVERTURES Françaises—10 balles couvertures 3 points, de la manufacture de Granier, à vendre par
14 sept G. S. GOODMAN, 21, Chartres.

SACS DE PITRE—25000 sacs de 2½ 2½ boisseaux chaque, à vendre par G. S. GOODMAN,
14 sept 21, Chartres.

CIGARES—50000 cigares super fins de la Havane de marques connues à vendre par DAVIS & HOBART,
14 sept 20, rue de la Douane

TRAITES sur New-York, à 3 et 60 jours de vue, à vendre par KOHN, DARON & Co.
12 sept 28, rue Bienville

SAUMONS—20 barils saumons No. 1, à vendre par
DAVIS & HOBART,
14 sept 20, rue de la Douane

SALAISONS et conserves d'Underwood, de toutes sortes, sirop de limon, poivre de Cayenne &c. &c., moutarde, &c., en débarquement du Riga, à vendre par
14 sept DAVIS & HOBART, 20, Douane

SEL—4000 sacs sel des Iles Turques en débarquement du brick Leo, à vendre par lots au gré des acheteurs par
14 sept A. PARK, 91, Commune.

TOILE de Dundee forte, à vendre par
ANDREWS & BROTHERS,
14 sept 50, rue du Camp

MANDATS sur New York, à vendre par
ANDREWS & BROTHERS,
11 sept 50, rue du Camp

CIGARES—Un assortiment complet des meilleurs cigares de la Havane, constamment en mains et à vendre par J. M. CABALLERO,
14 sept 32, Vieille Levée.

GOUDRON—500 barillets goudron et 200 barils résine de rebut à vendre par
W. & R. MURPHY,
14 sep 132, Vieux Bassin, et 137, rue des Remparts.

SABLE—1000 barils sable blanc, à vendre à 50 cents le baril par W. & R. MURPHY,
14 sep 132, Vieux Bassin, et 137, rue des Remparts.

AUX CAPITAINES de Steamers—On trouve chez les soussignés un approvisionnement de poix, de goudron, de bois de pin (d'entière longueur) et du rebut de résine aux plus bas prix W. & R. MURPHY.
14 sep 132, Vieux Bassin, et 137, rue des Remparts.

ENTREPOT de bois et de Charbon—Les soussignés ont en entrepôt une quantité de bois de pin, de chêne et de frêne, de charbon de cannel de Liverpool et Pittsburg, de briques à feu et du lac, de sable, du goudron, de la poix &c. Les personnes qui voudront faire leur approvisionnement d'hiver, feront bien de traiter avec W. & R. MURPHY,
14 sep 132, Vieux Bassin, et 137, rue des Remparts.

PLOMB DE CHASSE.—40 barils plomb du Missouri, en débarquement du steamer Alton, et à vendre par
14 sept. WALTON & COCKAYNE,
28 et 29, Nlle. Levée.

INDIENNES, Mérinos, &c.—En magasin et à vendre, plusieurs balles d'indiennes anglaises et françaises bien assorties, mérinos anglais bien assortis, bas de coton anglais et allemands, pour dames, et quelques tabacs en feuilles de Cuba. KOHN, DARON & Co.
14 sept 28, rue Bienville

SAVON—2000 caisses savon extra Nos. 1 et 2, marques de James Gould, W. C. Brooks, W. Jadson, Geo. Jackson, Geo. A. Meachum et T. Lynch, à vendre par
DAVIS & HOBART,
14 sept No. 20, rue de la Douane

H. A. [illegible]CROSS & Co.
NEGOCIANS COMMISSIONNAIRES
ET EXPEDITIONNAIRES,
Rue du Camp, No. 62,
Nouvelle-Orléans. 14 sept.

A LOUER—Une partie du 1er. étage de la maison sise, rue du Camp, No. 50. S'adresser sur les lieux, à [14 sept] ANDREWS & BROTHERS

A LOUER—A partir du 1er. novembre prochain une grande maison à deux étages, située dans la rue St. Jean Baptiste à l'encoignure de la rue Lacourse, ayant 12 chambres avec *Piazza* sur le devant et le derrière, bonne cuisine et écurie, ainsi qu'un grand jardin sur le devant. Pour les conditions, s'adresser à
BOGERT & HAWTHORN,
14 sept 63, rue Gravier

A LOUER. — Cette vaste et commode maison d'entrepôt située à l'encoignure des rues Poydras et Baronne, connue sous le nom de Goose Pond, ci-devant occupée par MM. Freret frères, comme entrepôt de coton. Possession pourra en être donnée le 1er. octobre. S'adresser à LAURENT MILLAUDON,
12 sep 140, rue Bourbon.

CAFE—150 sacs excellent café vert de la Havane, actuellement en débarque ment et à vendre par
12 sep JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras.

SIROP de Salsepareille—100 caisses sirop de salsepareille, en magasin et à vendre par
12 sep W. C. TOMPKINS & Co. 66, rue du Camp.

SUCRE de la Havane—20 caisses sucre blanc de la Havane. qualité supérieure, à vendre par
12 sept BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

BLANC de Baleine—100 caisses blanc de baleine de New-Bedford, en débarquement du navire Mississippi et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.
12 sep 66, rue du Camp.

WHISKEY—150 barils whiskey rectifié, en magasin et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.
12 sep 66, rue du Camp.

CHANDELLES—100 caisses chandelles de blanc de baleine, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
12 sep 25, rue Gravier.

HUILE—2000 gallons huile de sperme, d'hiver et d'automne, à vendre par
12 sep WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

BOTTES, Souliers et Brodequins—120 colis marchandises, en débarquement du navire Rigah.
R. G. HOBBS,
12 sep 19, rue de la Douane.

BLANC de baleine—100 caisses reçues par le brick Hogan, à vendre par
12 sept ISAAC BRIDGE & Co, 134 Magasins.

BOTTES, brodequins, etc—100 caisses chaussures assorties pour hommes, reçues par le navire Riga et le brick Hogan, à vendre par
12 sept ISAAC BRIDGE & Co, 134 Magasins.

HABILLEMENS—21 caisses reçues par le brick Hogan, à vendre par
12 sept ISAAC BRIDGE & Co, 134 Magasins.

CHAPEAUX—25 caisses de différentes qualités reçues par le brick Hogan à vendre par
12 sept ISAAC BRIDGE & Co, 134 Magasins.

BLANC de Plomb et Huile—1000 barillets blanc de plomb No. 1, par le brick Coosa, 150 barillets do No. 2, et 50 barils huile de lin, en magasin et à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
12 sept Enc. Commune et Tchoupitoulas.

CHAUX de Thomaston—700 barriques en bon état à vendre par G. BEDFORD & BECK,
12 sep 24, rue de la Douane.

BRIQUES à feu de Baltimore—75000 en débarquement et à vendre par
12 sep G. BEDFORD & BECK, 12, Douane.

CIMENT hydraulique et Plâtre de Paris—900 barils ciment hydraulique; 100 de ciment romain; 150 de plâtre calciné de Paris, à vendre par
12 sept G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

FARINE—148 barils farine fraîche en débarquement du steamer Flying Dutchman, à vendre par
LAYET & AMELUNG,
12 sept 17, rue du Commerce.

TOILE et Corde—250 pièces toile d'emballage du Kentucky, et 200 rouleaux corde, à vendre par
12 sept LAYET & AMELUNG, 17, Commerce.

PORC—300 barils porc clair, mess, prime et inférieur, à vendre par LAYET & AMELUNG,
12 sept 17, rue du Commerce.

MOUTARDE—40 caisses moutarde fraîche supérieure de Philadelphie, en débarquement et à vendre par
11 sept BARELLI & Co, 61, Commune.

CAFE, Salsepareille, Cigares, &c.—300 sacs café de la Havane, prime vert; 70 balles salsepareille et 200 milliers cigares de toute sorte, à vendre par J. BARELLI & Co,
11 sept 47, rue Bienville.

TRAITES SUR NEW-YORK à 60 jours de vue traite de 20000 à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co,
11 sept 36, rue Poydras.

REÇU tout récemment et à vendre,
Mousselines à raies en couleurs,
Organdis, do. do. do.
Mousselines brodées do. pour robes
11 sep BOURRY D'IVERNOIS, 36 Chartres.

BANQUE DES AMELIORATIONS,
Nlle.-Orléans, ce 9 septembre 1840.

DES propositions cachetées seront reçues au bureau du caissier jusqu'à lundi, 14 du courant, pour la peinture de toutes les boiseries de la salle du Bal de la Bourse St. Louis, vestibule et appartements de l'encoignure St.-Louis et Chartres.

Par ordre,
9 sept J. BERNARD, Caissier.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ET D'ECLAIRAGE
De la Nouvelle-Orléans et de Nashville.

A une assemblée spéciale des Directeurs de cette Compagnie, tenue vendredi 4 septembre 1840, le préambule et les résolutions suivantes ont été adoptées:

ATTENDU que le Président et les directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer entre la Nelle.-Orléans et Nashville, dans leur séance du 4 février 1840, ont adopté une résolution pour réclamer deux paiements de deux piastres chaque du fond capital de la dite Compagnie, sur chaque action tenue par des actionnaires; attendu que le terme fixé pour le paiement d'un dits règlements a été prolongé à l'assemblée de la direction tenue le 17 juin dernier, et que le paiement des deux règlemens a été fixé au premier jour de Décembre prochain;

Attendu que cette assemblée est la première de la direction dans laquelle il y ait eu quorum depuis l'adoption de la résolution renvoyant le jour du paiement des deux dits règlements; et qu'il est nécessaire de fixer un jour plus prochain pour les dits paiements:

En conséquence, il est résolu par le président et les directeurs de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Nashville, que la résolution passée à la séance du 17 juin dernier prolongeant le jour du paiement des deux dits règlements, soit reconsidérée et rejetée, et qu'il soit formé une demande de deux piastres par action payables le mardi, 10 novembre prochain 1840, suivant les dispositions de la sixième section de la charte; lesquelles deux piastres devront être payées sur chacune des actions du fond capital de la dite compagnie, tenues par les actionnaires, et sur lesquelles il n'a pas été payé plus d'une piastre, ainsi que sur tout le capital qui a pu être changé; bien entendu que l'appel fait aujourd'hui aux actionnaires, comprend toutes les actions ayant plus d'une piastre et moins de trois piastres payées sur chaque d'elles, de manière à rendre toutes les actions égales, ayant chacune trois piastres payées.

Il est de plus résolu, qu'à toute époque pendant les deux mois qui suivront l'adoption de cette résolution, tout actionnaire qui abandonnera une partie de ses actions pourra faire reverser sur les actions retenues le montant payé sur les autres; pourvu qu'aucun paiement ainsi fait n'excède 100 par action, et pourvu encore que dans le cas où la législature refuserait de ratifier et de confirmer ces changements d'actions et de paiements; ainsi que cela vient d'être mentionné, toute actionnaire qui aura profité de ce privilège, dans les dix jours qui suivront celui du refus de la Législature, après en avoir été prévenu par des avis publiés dans deux des journaux qui se publient dans la ville de la Nouvelle-Orléans, aura le droit d'effectuer sur son premier nombre d'actions du capital, tout paiement qui pourra échoir à cette époque, ou qui aura été fait précédemment, sous peine de perdre tous leurs droits aux actions pour lesquelles ils ont manqué de faire ces paiements.

Et il est de plus résolu, qu'une copie du préambule et des résolutions qui précèdent, signées par le président et contresignées par le secrétaire du bureau, soit publiée en français et en anglais, [soixante jours avant le 10 novembre prochain époque à laquelle est recouvrable le payement du règlement demandé aux actionnaires] dans trois des principaux journaux de la ville de la Nlle-Orléans; et cette publication servira comme un avis suffisant aux actionnaires, conformément aux dispositions de la sixième section de la charte de la Compagnie, approuvée le 28 janvier 1835.

J. H. CALDWELL, Président.
8 sep—60 R. McNAIR, secrétaire.

A VENDRE—Un joli perroquet amazone parlant très bien français. S'adresser à Mr. G. au bureau de cette feuille. 11 sept

UNE personne sachant parfaitement raffiner le sucre, désire trouver un emploi en cette capacité, ou bien être employé sur une habitation comme assistant-économe. Cette personne est acclimatée et peut fournir de bons certificats.

Une autre personne, d'un age mûr, désirerait trouver à se placer comme commis, dans n'importe quelle genre d'affaires. On peut fournir des recommandations satisfaisantes. S'adresser à P. L. Viollet, au bureau de l'Abeille.
11 sept—3

A LOUER—Une belle et grande Maison à rez-de-chaussée et à deux étages, avec grenier, située rue Saint Louis, entre Dauphine et Bourgogne, ayant 35 pieds de face sur une profondeur, (côte Nord), de 150 pieds, récemment occupée par Mr. Slidell. Le magasin du rez-de-chaussée peut se louer à part. Le premier étage est composé d'un salon et d'une salle à manger, communiquant par une porte à coulisse, ayant ensemble environ 35 pieds de large, sur 60 de long, avec un grand corridor attenant à ces deux pièces. Le second étage contient six chambres à coucher et un cabinet, et le grenier est vaste et bien aéré.

La bâtisse latérale est aussi à rez-de-chaussée et à deux étages avec grenier. Le rez-de-chaussée comprend des chambres à laver et à repasser avec une grande cuve, des cuisines bien installées et autres dépendances. Le premier étage se compose de plusieurs belles et grandes chambres, et le second étage contient cinq chambres de domestiques. Dans le fond se trouve une bâtisse à étage et avec une belle écurie, remise, [illegible], écurie, privés, magasins [illegible] puits [illegible].

Le loyer [illegible].
S'adresser pour plus amples renseignemens, à M. Théodore Seghers, notaire, rue Toulouse, No. 86, entre Chartres et Royale. 11 sept—15

MADAME ALONSO, veuve en premières noces de Mr. Brabat, ayant abandonné sa maison, son mari fait savoir au public de ne point lui faire aucun crédit car il ne s'en rend aucunement responsable.
Nouvelle-Orléans, 10 septembre 1840.
11 sep—3 JOAQUIN ALONSO.

HOTEL DE LA BOURSE ST.-CHARLES.

LES soussignés, ayant à bail cet Hôtel, informent respectueusement les premiers accoutumes et le public généralement, qu'ils l'ouvriront le 1er. Novembre ou avant cette époque. Il a été entièrement réparé et cet établissement a été considérablement augmenté et les améliorations qu'il a subies, le rendent digne de la faveur du public, et les soussignés espèrent qu'il le seront par ses d'avoir.

La réputation qu'ils ont acquis au Astor House de New-York, est la meilleure garantie qu'ils puissent donner de la manière dont ils tiendront l'Hôtel St.-Charles. Ils ont engagé des domestiques qui parlent anglais, français et espagnol.

PRIX:
$2 50 par jour ou $15 par semaine, pour l'ordinaire des hommes.
$2 par jour ou $17 50 par semaine pour l'ordinaire des dames.
Pour les domestiques et les enfants—Moitié prix.
E. R. MUDGE,
11 sep—26 G. E. WATRISS.

LES Soussignés viennent de recevoir par les navires Mississippi de New-York, et Frances de Boston, un assortiment complet de marchandises d'automne et d'hiver, consistant en:

Coton écru 3-4, 4-4, 5-4, 6-4 et 8-4	Mousseline laine fine, ordinaire et commune.
Ditto Lowell, 3-4 et 4-4	Un grand assortiment de Schals, savoir:
Coton blanc 1-4 4-4.	Schals Tartans 8-4, 10-4 et 12-4.
do à draps 8-4 et 6-4.	do. Prussiens de 4 4 à 12-4
do à chemises.	do indienne 8-4 et 10-4.
Bonteint à carreaux et petits carreaux.	do Brodés et Pabeline.
do de Anglais.	do Mousseline laine &c.
Cotonnades à carreaux pour nègres.	Indienne blanc, mérinos et circassienne.
Cotonnade Américaine 3-4, 4-4 et 6-4.	do. de noirs.
Coutil à matelas.	Hamilton Denims.
Kerseys.	York do.
Linceweincey.	Casimir fantaisie.
Molleton blanc et écru.	Satinet, diverses couleurs.
Flanelle Fongonia, blanche,	Cotonnade Jaspée et à carreaux (belle qualité.)
do. Américaine, verte, blanche et jaune.	Jupons, cordonnet et piqué.
Percale en couleur.	Bretelles élastiques fines, ordinaires et communes.
Coutil blanc, croisé et uni.	Tapis de Bruxelles.
Serge à meuble.	Epingles, boutons, agrafes et galons, et un grand assortiment de bas blancs, bleus, noirs, gris, Anglais et Allemands.
Madras Suisse.	
Mérinos Anglais.	
Foulards.	
Indienne françaises, do anglaises, do américaine, en couleurs et de tous les prix.	

BORDERES & Co.
8 sept 77, rue de Chartres.

AUX ENTREPRENEURS.

DES propositions pour réparer les dommages causés par l'incendie à l'Hôtel St. Charles, seront reçues à l'office de la Compagnie d'assurance mutuelle et contre l'incendie de l'Ouest, jusque dans la soirée du 17 du courant.

Ces propositions devront embrasser tous les travaux nécessaires à la complète restauration de cet édifice, ainsi que l'espace de temps dans lequel ces travaux pourront être terminés. 12 sept—4

CAFE—600 sacs café de Rio, à vendre par
12 sept BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

LETTRE de change à vue sur Cincinnati, à vendre par
12 sept JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras.

TRAITES sur Boston et New York, à vendre par
12 sep WILLIAM G. HEWES, rue Natchez.

CORDES—150 rouleaux cordes du Nord, à vendre par
12 sep W. C. TOMPKINS & Co. 66, rue du Camp.

BEURRE—30 barillets beurre du Missouri, à vendre par
12 sep BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier

POIVRE—100 sacs de poivre noir, à vendre par
12 sept BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

MOUCHOIRS de soie Tippecanoe.—200 pièces de Pongee, à vendre par
12 sep L. A. LEVY, & Co. 21, rue de Chartres.

TOILE de l'Inde.—5 balles toile de l'Inde supérieure, pesant 21-4 livres par yarde, reçues par le brick Hogan, à vendre par L. A. LEVY & Co.
12 sept 21, rue de Chartres.

HUILE de baleine raffinée—100 barils en débarquement du brick Hogan, à vendre par
12 sep DAVIS & HOBART, 20, rue de la Douane.

BEURRE de l'Ouest—50 barillets à vendre à bas prix par
11 sep P. A. GIRAUD, 6, Nlle Levée.

SUCRE—14 boucauts et 20 barils, à vendre par
11 sep P. A. GIRAUD, 6, Nlle. Levée.

PORC prime—100 barils, à vendre par
11 sept J. LANDIS & Co.

EAU DE VIE—20 barils eau de vie du pays, à vendre par
11 sept J. LANDIS & Co.

JAMBONS sous enveloppe—20 tierçons à vendre par
11 sept J. LANDIS & Co.

CIGARRES de la Havane—Regalias et San-Andrés, à vendre par 11 sept J. LANDIS & Co.

RIZ—40 barriques 40 1-2 do. } Riz nouvellement battu, en débarquement de la goélette Virginia Antoinette de Charleston, à vendre par L. CANTIN,
11 sep—3 26, rue St. Louis.

FARINE—50 barils farine superfine en débarquement du steamer Geo. Collier et à vendre par
11 sep STETSON & AVERY, 86, rue Gravier.

TRAITES sur Boston et New-York, à vue et à 60 jours, à vendre par STETSON & AVERY,
11 sep 86, rue Gravier.

TRAITES sur New-York, à vendre par
ANDREWS & BROTHERS,
11 sep 50, rue du Camp.

WHISKEY ET PORK—150 barils whiskey rectifié, 10 do. pork P. O. et à vendre par
11 sep P. A. GIRAUD, 6, Nlle. Levée.

LIQUEURS—Genièvre de Hollande et de Baltimore; eau de vie de pêche, vins de Madère et de Malaga, à vendre par BARELLI & Co,
11 sept 61, rue de la Commune.

JEANS de Glasgow—10 caisses de qualités superfine, dernièrement reçues, à vendre par BARELLI & Co,
11 sept 61, Commune.

SAVON—100 caisses savon de Boston No. 1, de qualité supérieure, à vendre par BARELLI & Co,
11 sept. 61, rue de la Commune

LIVRES à copier et Livres imprimés de reçus, de cash, de passage, de fret pour les steamers, à vendre par
11 sept NORMAN STEEL & Co.

ON demande deux bons ouvriers ferblantiers. S'adresser à LYALL & DAVIDSON,
11 sept 160, rue des Remparts.

MAQUEREAUX—40 barils no 2 et 100 barils no 3 en magasin et à vendre par
3 sept—6 PETERS & MILLARD.

SEL—2000 sacs de Sel gros et fin de Liverpool, dernièrement reçus et à vendre en quantités au gré des acheteurs. S'adresser à E. F. JENKINS,
29 jt Enc. Poydras et Magasins.

LE soussigné negociant en sel a constamment en mains, un approvisionnement de sel fin et gros de Liverpool et des Iles Turques, à vendre en quantités au gré des acheteurs par E. F. JENKINS,
29 jt Enc. Poydras et Magasins.

SEL & CHARBON—4500 sacs sel gros et fin de Liverpool et 50 tonneaux charbon de Cannel en débarquement du navire Franklin, à vendre en quantités au gré des acquéreurs. S'adresser à E. F. JENKINS,
2 sept. Encoignure Poydras et Magasins.

CHARBON—600 barils charbon de Cannel, de la cargaison du trois mâts Franklin, en débarquement et à vendre en lots au gré des acheteurs par
E. F. JENKINS,
2 sept enc. Poydras et Magasins.

SEL—6000 boisseaux sel des Iles Turques de la cargaison du brick Leo, en débarquement et à vendre par
10 sept ALEX. PARK, 91 Commune

PLOMB de Chasse et en barres—Un approvisionnement de plomb du Missouri de toutes dimensions et de plomb en saumon, à vendre par
WALTON & COCKAYNE,
8 sept 28 et 29, Nlle. Levée.

CAFE, &c—150 sacs Café vert de la Havane;
100 caisses Sucre blanc de la Havane;
200 m Cigares de différentes marques;
2 caisses Linge de table du Béarn;
100 barils et dame-jeannes Vin de Malaga doux;
5 balles Toile à drap de Russie;
5 [illegible] Ravens Duck, à vendre par
[illegible] GUCULLU, LAPEYRE & Co.

VINAIGRE—27 tierçons en débarquement du navire Cardinal de Cheverus, à vendre par
A. MOLIER, 86, rue St. Louis.

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de A. [illegible].—Le 29 Septembre 1840, à 4 heures de l'après midi, dans l'allée de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, par ordre de la Cour des Preuves, il sera vendu pour le compte de la succession de Auguste Seghers, les effets mobiliers qui en dépendent consistant en livres de lois et autres.
Conditions comptant.
3 sep W. F. C. DUPLESSIS, Régistre Test.

SUCCESSION de Arsène alias Rose Drigny f. c. l.—Vente par le Régistre des Testaments—Lundi, quatorze septembre mil huit cent quarante, à une heure P. M. à la salle des Bains située dans la Bourse de la Cité, entre les rues St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, par ordre de la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu pour le compte de la succession de Arsène alias Rose Drigny f. c. l. décédée:

Une négresse nommée MARY, âgée d'environ 30 ans, un peu blanchisseuse et repasseuse.
Conditions comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test.

N. B. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant F. Percy, not. pub. 31 août

COUR DES PREUVES—Attendu que Joseph Gired et Romain Brugier ont présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la Ville et Paroisse de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Nicolas Gilly, décédé intestat: Avis est par le présent, donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS,
4 sep Rég. des Testaments.

SUCCESSION DE HENRY SPEARING.

TOUTES personnes ayant des réclamations à faire contre cette succession sont priées de les présenter au soussigné ainsi que les titres par lesquelles elles sont établies; et celles qui doivent voudront bien s'acquitter dans le plus bref délai possible. RICH. H. ROBERTSON.
Exécuteur Testamentaire,

N. B.—Les affaires qu'avait entreprises le défunt seront continuées de la même manière et dans le même local par H. E. Spearing, pour le compte de la succession.
4 sep—1 m 11 août

LES soussignés reçoivent dans ce moment un assortiment général de marchandises d'automne et d'hiver parmi lesquelles se trouvent; coton écru 3-4, 7-8, 4-4, 5-4, 6-4, coton blanc 3-4, 7-8, 4-4, 5-4, 6-4; coton écru superfin 4-4; coton blanc New York mills, satiné et coton de couleurs et qualités Kerseys, coton Lowell 7-8 et 4-4, de couleurs, cotonnade riche pour nègres, de linsey noires, ties, bas et demi bas de laine pour nègres, de linsey noires, écossais et pointus, chemises de laine, limbourg bleu et rouge, calmouck, un assortiment général d'indiennes américaines, indienne anglaise demi deuil et en couleur, indienne française en couleur, indienne à meubles, indienne bleue merrimack, flannelle rouge, verte, jaune et blanche, mouchoirs de tête assortis, de do bleus, châles coton broché d'une qualité supérieure, châles prussiens, de thibet, bas de coton bleus, blancs et noirs pour femme, de do bleus et blancs pour enfant, bas anglais blancs pour femmes, demi bas anglais blancs et gris, bas de coton anglais blancs, de do allemands, bas de soie noirs et blancs, bas de laine blancs et noirs, demi bas de laine gris et noirs, de mérinos de do, guinée bleue unie et croisée, coton rayé de York, *denims* de York, coton rayé uni et croisé, jupons à cordonnet et corsets, velours de soie noir, de coton, de à varouses, satins et taffetas en couleur, pékin noir, soie italienne noire, *gros de Naples*, serré de Russie, napperons et serviettes de Russie, serré d'Irlande, serviettes françaises en toile, coton à matelas de différentes qualités, bonteints et ginghas, coton à chemises, cotonnade à carreaux pour robes, chemisettes en mérinos et en coton écru, agrafes, aiguilles, épingles, galons et fil, etc., fil peinté et de marshall, coton à coudre de Taylor, Mills et Alexandre, de do en couleur, damiers noirs et verts, mérinos anglais 6-4 noir et en couleur, de do 6-4 en couleur, circassiennes noires et en couleur, alépine noire, peignes assortis, gants de peau glacée pour homme et femme, de do de castor pour homme et femme, de do de soie blancs et noirs, de coton blanc pour enfant de différens numéros, de filet et à jours, cravattes soie noires, un assortiment de mouchoirs de poche en soie, mouchoirs Suisse brodés et carreaux, tartans, ombrelles, de taffetas et coton, parapluies noirs et en couleur, boutons de lasting noirs, de soie pour pantalons, et chemises, de corne de différentes qualités, de cuivre blancs et noirs, mouchoirs de batiste, dentelles brodées, entredeux et brodure écrite en mousseline, voiles brodés, rubans noirs en coton et blondes-rubans, parapluies en coton et en soie, bretelles, en gomme élastique et en coton, écrans, ondes, fouets, etc.
11 sept F. A. HEBRARD & Co, 20 Chartres.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du Cardinal de Cheverus, 22 futailles cognac.
En magasin un assortiment de vin rouge et blanc en barriques et en caisses, fruits, liqueurs et cognac
En débarquement du navire Constellation venant de Liverpool,
60 caisses fer-blanc,
20 paquets tole.
12 sept—1 J. D. OLIVIER, 30 Toulouse.

SANGSUES.

REÇU par l'Anne Louise et le Cardinal de Cheverus de Bordeaux, des sangsues françaises du choix, et par le Henry Clay de Hambourg, des sangsues hongroises de toute beauté, à vendre depuis 6 1/4 jusque 20 cents la pièce. A l'entrepôt, général, rue du Quartier No. 25, entre les rues Condé et Vieille-Levée.
12 sept—1 RENAUD PETITBIEN.

AVIS.—Le soussigné ayant besoin d'un bon briquetier muni de bonnes recommandations, invite celui qui pourrait désirer cet emploi, de s'adresser à lui à la pension St. Jacques, près le couvent St. Michel.
12 sep—3 ARNAUD LE BOURGEOIS.

MARCHANDISES du Pays—100 balles et caisses Toile à drap et à chemises, 3/4 et 4/4 blanche et écrue, à vendre par BARELLI & Co,
11 sept 61, Commune.

A VENDRE par W. Merryfield, terrains par cargaison ou en détail, encoignure des rues Ste. Marie et Levée, faubourg Lafayette. 2sept—

ARDOISES—60 tonneaux ardoises de Galles, en débarquement du Clinton, à vendre par
10 sept ALEX. GOW & Co. 29, Bienville.

SALAISONS—15 caisses salaisons supérieures de Londres, moutarde et sauces, à vendre par
10 sep ALEX. GOW & Co. 29, Bienville.

BEURRE—60 barillets beurre frais, en débarquement du steamer Platte, et à vendre par
HEBRARD & BROTHER,
10 sept 30, Nlle. Levée.

TRAITES sur Londres, à vendre par
HUGO C. GILDEMEESTER,
10 sept 45, Bienville.

SACS DE PITRE—125 balles de 2 et 2 1/2, et 3 boisseaux, à vendre par ISAAC BRIDGE,
10 sept 134, Magasins.

CORDES POUR EMBALLER—60 rouleaux de cordes de Kentucky et du Nord, à vendre par
10 sept ISAAC BRIDGE & Co.

FARINE—50 barils farine superfine en débarquement du steamer Flying Dutchman, à vendre par
10 sept JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

BAS et chaussons—Un grand assortiment de bas et chaussons pour hommes, femmes et enfans, à vendre par
J. H. MARTINSTEIN,
8 sept No. 122, rue Royale

TRAITES SUR PHILADELPHIE à 60 jours ou 70 jours de vue à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co,
8 sept 36, rue Poydras.

WILLIAM Y LEWIS, notaire public, a transporté son bureau dans la rue du Canal, au no. 24, entre la rue Royale et l'Exchange place. 5 sep 6m

CHAUX de Thomaston—600 barriques chaux de Thomaston en bon état et à vendre par
7 sept DAVIS & HOBART, 19 Douane.

CIGARES—15000 cigares supérieurs de la Havane de marques connues à vendre par
7 sept DAVIS & HOBART, 19 Douane.

ETOFFES du pays—40 balles toile à draps 4/4 de la fabrique de Lawrence et Co, à vendre par
7 sept DAVIS & HOBART, 19 Douane.

FICELLE pour emballer—5000 livres, à vendre par
8 sept SAML. BELL, 99, Magasins.

CHANGEMENT DE DOMICILE—Chs. Dufour a transporté son magasin au no. 50 rue du Camp. 1er sept

WHISKEY—150 barils whiskey rectifié, à vendre par
7 sept P. A. GIRAUD, 6, Levée.

PORC et Beurre—A vendre par P. A. GIRAUD,
7 sept 6, Levée.

SARDINES à l'huile, 2000 boîtes à vendre par
8 sep A. MOLIER, 86, rue St. Louis.

POMMES—100 barils à vendre par
7 sep BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

GINGEMBRE en poudre—100 barillets en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co.
10 sept 18, rue Gravier

NOIX MUSCADES—10 barillets, en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co.
10 sept 18, rue Gravier

ARDOISES à vendre—15000 comtesses 20 x 10; 16000 comtesses 16 x 10; 45000 de 16 x 9, 10700 pour bâtisses 14 x 10, en débarquement du Clinton de Liverpool, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 160 Remparts.

TRAITES sur Paris, à vendre par
10 sept BOUTIN, GALLY & Co, 79, Toulouse.

TOILE d'emballage d'Ecosse, à vendre par
7 sept ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp.

SANGSUES DE CHOIX

6000 sangsues de choix et de première qualité, à vendre à des prix modérés en gros et en détail, à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD,
28 st 123, rue Royale.

SACS DE PITRE—30 balles de grandes dimensions, pouvant bien remplacer la toile d'emballage, à vendre par JAMES D. DENEGRE.

A LOUER—Un appartement au rez-de-chaussée, propre à tenir un bureau. CHARLES CLEGG,
9 sept 47, rue Royale.

COUVERTURES Françaises, trois points, pour nègres—300 balles, fabrique de Granier, grandeur, poids et supérieure qualité garanties, à vendre par
9 sept—3 J. MAGER, rue St. Louis.

CORDES d'emballage—40 rouleaux du Missouri, à vendre par
9 sept J. VAIRIN & Co, 36 Poydras.

CHAUX—1000 barriques chaux de Thomaston, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
9 sept 25, rue Gravier.

MAIS—134 sacs maïs, à vendre par
9 sept WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.

FARINE—100 barils farine superfine, en débarquement du bateau à vapeur Flying Dutchman, à vendre par
9 sept CHARLES S. HARRISON & Co. 24 Poydras.

IMPORTATION DIRECTE,
DE VINS ET D'EAU-DE-VIE,
CHARLES DUFOUR,
No. 50, rue du Camp, Nouvelle-Orléans.
9 sept

A VENDRE.—Un jeu de VITRIERES neuves et complètes, propres à un magasin d'habillemens ou à un magasin de chaussures.

Aussi—Un jeu de CHEVAUX DE BOIS, montés sur des barres de fer. S'adresser à
CHARLES PATTERSON,
9 sept—10 Encoignure St. Philippe et Levée.

CARABINE—Les soussignés viennent de recevoir deux magnifiques rifles de la manufacture américaine, qui peuvent être examinés à leur magasin pendant quelques jours. Ils recevront des ordres pour toutes commandes de fusils doubles des meilleures fabriques de Londres.
9 sept HYDE & GOODRICH, 15 Chartres

AVIS.
NAUFRAGE DU TROIS-MATS REPUBLICAN.

LES consignataires de marchandises embarquées sur ce navire, sont prévenus qu'une partie de la cargaison sauvée du naufrage a été vendue à Nassau (N. P.) et les fonds envoyés dans cette ville pour être distribués. Ils sont donc priés d'envoyer des copies de leurs envois et de leurs connaissemens aux soussignés.
THOMAS M. CAZNEAU &
JOHN D. JONES.
5 sept—10 courtiers d'assurance, 60 Wall st. N.-York

NOUS venons d'établir une maison de commerce en cette ville sous la raison de
HOLLANDER & BRAUN,
Qui sera liée à notre établissement de St. Louis Mo.
Nous nous référons à
MM. H. Greenberg, & Co. de la Nouvelle-Orléans
Peters & Millard,
L. A. Benoist & Co. de St. Louis.
Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1840.
M. HOLLANDER,
L. BRAUN,
5 sept—10 No. 20, rue Gravier.

AUX NEGOCIANTS ET VOYAGEURS.

ORILLION & BISSELL, à Plaquemine (Louisiane), sont prêts à recevoir et à envoyer avec la plus grande dépêche toutes les marchandises qui leur seront consignées et qui seront destinées pour Opelousas, Attakapas et bayou-Grosse-Tête. Les diligences des voitures et des waggons au Planter's Hôtel, au Bureau du Débarcadère de Plaquemine: les passagers pourront se procurer toutes les diligences et voitures qui leur seront nécessaires. [illegible] au Bureau des [illegible] village des Indiens.
Plaquemine, août 1840. 29 aout—60

BENJAMIN H. FIELD, de New-York, annonce aux amis de son frère Joseph B. Field, [illegible] faire un compte particulier, sous la raison de Field & Co. [illegible] No. 12, rue Nouvelle. 20 aout—25

INDIENNE D'AUTOMNE.

LES soussignés ont l'honneur d'informer les dames qu'ils ouvriront aujourd'hui quelques balles [illegible] d'une qualité extra fine et de couleurs tout à fait nouvelles, actuellement [illegible] à très bas prix.
28 st E. LEFEBVRE FRERE enc. Chartres et Conti

SACS—200 sacs de grandes dimensions, convenables pour la graine de coton, à vendre par [illegible] BARELLI & Co,
11 sept 61, Commune.

TOILE d'emballage d'Ecosse—40 pièces, très forte, de 40 pouces de large, en magasin et à vendre par [illegible]

POUR ST. LOUIS, Alton, Quincy.—Le steamer GENERAL BRADY, capitaine M. Sterling, à bord d'une partie de sa cargaison engagée partira Mardi, le 15 du courant, à 4 heures de l'après midi. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à
14 sept BOGERT & HAWTHORN.

POUR CINCINNATI ET LOUISVILLE.—Le magnifique steamer GENL. SCOTT, capitaine E. J. Dustin, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires mercredi le 16 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au warf de la rue Poydras ou à
14 sept SAMUEL BELL, 99, rue des Magasins

POUR ST. LOUIS.—Le steamer UTON, capitaine Gillespie, ayant une partie de son chargement arretée, sera immédiatement expédié pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour balance de fret et passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Poydras ou à
CHARLES DOANE, 60 Poydras.

Le steamer Uton prendra du fret pour Memphis, Randolph, Mills Point, etc. 12 sept

POUR LOUISVILLE et tous les ports intermédiaires.—Le steamer à passagers NANTILUS, capitaine Geo. W. Jackson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera immédiatement expédié pour les ports ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à JUSTUS VAIRIN & Co,
26, rue Poydras.

☞ Le Nautilus prendra du fret pour Randolph, Memphis, Mills Point, l'embouchure de la rivière Blanche et prendra les frais pour les marchandises qu'il aura à y porter. 5 sept

POUR ST. LOUIS, Alton, Quincy, Warsaw et tous les ports intermédiaires.—Le steamer tirant peu d'eau GEN. BRADY, capitaine M. Sterling, continue maintenant prêt à recevoir du fret et partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
BOGERT & HAWTHORN,
1 sept 63, Gravier.

POUR ST. LOUIS—Le steamer MADISON, capitaine Freeland, ayant une partie de sa cargaison arrêtée sera expédié pour le port ci dessus et ceux intermédiaires. Pour fret et passage ayant de belles chambres, s'adresser à bord vis à vis la rue Poydras ou à
26 st CHARLES DOANE, 60 Poydras.

ARRANGEMENTS POUR L'ÉTÉ.
Pour tous les ports du Lac.

LE steamer bon marcheur et tirant peu d'eau ECHO, capitaine C. Walker, partira de la Nouvelle-Orléans tous les Samedis, à 6 heures P. M. par le Bayou St. Louis, la Passe Christiane, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula; retournera le Dimanche, touchant à toutes les places ci-dessus et arrivera au lac, à l'extrémité du chemin de fer, le Lundi matin. Il quittera la Nouvelle-Orléans pour Mobile tous les Samedis à 6 heures P. M. en a tous les ports intermédiaires. En retournant il partira de Mobile le Vendredi, et passera chaque fois par le Bayou de la rue de l'Espagne, et en retournant il [illegible].

L'*Echo* naviguera comme packet régulier, partant de la Nouvelle-Orléans pour Mobile chaque Mardi et prendra du fret.

Ce steamer réunit tout confortable possible pour les passagers et ses emménagemens ne le cèdent à aucun des autres bateaux du Lac. 30 juil

PORTS D'EUROPE

POUR MARSEILLE.—Le joli navire EUPHRATES, capitaine Henry Pemberton, partira pour cette destination du 20 au 25 courant. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à BOUTIN, GALLY & Co,
7 sept 79, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE.

Le trois mats de première classe, MOZART, cap. Welsh, est en charge pour ce port. Pour fret de quelques centaines de balles de coton, s'adresser à J. MILLAUDON. 3 sept—3

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts NONANTUM capitaine Hanbury, ayant une partie considérable de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour balance de fret ou passage s'adresser à bord à la presse à coton d'Orléans, ou à
1er sep GEO. GREEN & BRO. 26, Camp.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Ligne de packets de la Louisiane et New-York—Devant partir le 21 court. Le beau packet MISSISSIPI, capitaine Holland, ayant sa cargaison engagée et allant à bord partira positivement comme ci-dessus. Pour passage dans la chambre ou à l'entrepont, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à G. BEDFORD & BECK,
14 sep 24, rue de la Douane.

POUR LA HAVANE.—La [illegible], capitaine J. Arnoux, partira positivement lundi 14 du courant. Pour passage seulement s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & Co.
11 sept rue Toulouse No. 19

POUR LA HAVANE—La goélette SABINE, capitaine Young, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
R. GROMINO & Co.

POUR VERA-CRUZ—La goélette doublée et chevillée en cuivre, G. H. WETTER, capitaine A. Delveille, partira sous peu de jours pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à
10 sept A. CAPDEVIELLE & Co, 19 Toulouse.

POUR NEW-YORK.—Le brick double et chevillé en cuivre SADI, capitaine Park, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
S. W. ZACHARIE & Co.
10 sept 14, rue de la Douane.

POUR MATAMOROS—Premier navire.—Devant partir le 18 courant.—La goelette packet et régulier EMBLEM, capitaine Putnam Kennay, ayant une grande partie de sa cargaison engagée partira comme ci-dessus. Pour fret de 300 barils ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord à l'extrémité de la rue d'Espagne, dans le 3me municipalité, ou à
JOHN BELLOW,
9 sept—6 17, Vieille-Levée.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hande—Le trois mats ARCHER, capitaine O. Mariston, ayant une grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au wharf de la rue St. Joseph ou à
7 sept JAMES D. DENEGRE, 16 Douane.

POUR NEW YORK—Le navire paquebot MISSISSIPI A. 1, commencera à charger le 3 du court. Pour fret ou passage: s'adresser à
G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

FRET POUR NEW-YORK.

60 tonneaux de fer en saumon seront pris en chargement par le soussigné en s'adressant immédiatement à
10 août SAML. BELL, 99, rue des Magasins.

A VENDRE OU A FRETER

A FRETER.—Le trois mats HENRY CLAY, du port d'environ 1600 balles de coton, s'adresser à
11 sep SCHMIDT & Co. 66, rue Bienville.

A FRETER.—La goelette bien connue WATCHMAN, capitaine John Murray, est prête à recevoir une cargaison. Pour fret, s'adresser à bord ou à
W. F. VIGERS & Co.
8 sept 34, rue Bienville

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

A PARTIR de Dimanche, 6 courant, la locomotive partira tous les jours du dépôt, à la rue des Bons-Enfans, pour aller à l'habitation Cucullu, en suivant les progrès du chemin aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.		Retour.	
A 7 heures A. M.		A 9 heures A. M.	
4 1/2 " P. M.		6 1/2 " P. M.	

LES DIMANCHES.

Départ.		Retour.	
A 7 heures A. M.		A 9 heures A. M.	
11 " "		11 "	
1 " P. M.		2 " P. M.	
4 1/2 "		6 1/2 "	

Nouvelle-Orléans, ce 3 septembre 1840.
Par ordre de la Direction.
4 sept WILLIAM FURST, Secr.

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE.-ORLEANS.

AVIS.—Fête à Carrollton. Le jardin sera brillamment illuminé tous les dimanches et mercredis soirs ou le temps le permettra. Les chars partiront à chaque heure, à partir de 6 heures P. M., et ils continueront jusqu'à ce que la fête soit finie. Les dimanches ils partiront à chaque heure à partir de 6 heures A. M. comme à l'ordinaire. JOHN HAMPSON,
Ingé. en chef du C. de Car. et de la
26 sept Nelle.-Orléans.

A LOUER—La Maison à trois étages située à l'encoignure des rues de Chartres et Bienville, présentement occupée par Mr. Benj. Levy.

La Maison à magasins de quatre étages, située sur le côté occidental de la rue du Camp, près de l'encoignure de la rue Gravier.

La Maison neuve à magasins de quatre étages, située à l'encoignure des rues du Camp et Poydras, et le magasin contigu faisant face à la rue du Camp. Pour les conditions, s'adresser à MORGAN & Co,
2 sept—6 17, rue du Canal.

A LOUER—Le tout ou les deux étages du magasin en briques, No. 24, Allée de la Banque. S'adresser à SAMUEL BELL,
99, Magasins.

A LOUER—Une partie du premier étage rue du Camp, No. 50. S'adresser à
ANDREWS & BROTHERS,
11 sep sur les lieux.

AUX EPAVES.

IL a été conduit aux épaves chez le soussigné syndic, une vache rouge et blanche ayant les deux oreilles coupées, les quatre pieds blancs et les deux cornes percées. Si elle ne [illegible] courant la dite vache n'est pas réclamée, elle sera vendue par le syndic soussigné à son domicile, conformément à la loi, à 8 heures A. M.
12 sep—3 S. N. CORNU, syndic.

LE Wareham Iron Company a nommé le soussigné agent pour la vente de ses produits à la Nouvelle Orléans, et il aura à même d'offrir constamment un approvisionnement de fer de Suède et de clous coupés assortis pour le marché de la Nouvelle Orléans.
WM. HENRY FULLER,
26 aout—3m 42, rue Poydras.

ANDREWS & BROTHERS,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
A LA NOUVELLE-ORLEANS,
30 jt Rue du Camp No. 50

CHAUX—6000 barils de chaux de Thomaston bien conditionnés, à 9 escalins le baril, par quantité de à la convenance des acheteurs.

S'adresser rue Victoire Sée. maison de [illegible] du rail road Pontchartrain, ou à P. LOTCHFORD,
4 sept—4m No. 37, Nouvelle-Levée

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON,
Graveurs de Planches de Billets de Banque,
A la Nouvelle-Orléans.

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds, Diplomes, Lettres de Change, Certificats de Dépôts, d'Actions, Chèques, Sceaux, &c, gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les font dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.

Ils ont constamment en mains, du papier de billets de banque, qualité supérieure.

Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal [illegible].

Nouvelle-Orléans, 1er. novembre 1839.
[illegible]

VINS de Marseilles.
100 barriques vin marque Bergasse,
100 do do [illegible],
50 caisses vin [illegible], Vignier.
[illegible] en magasin et à vendre par
A. MOLIER,
86, rue St. Louis.

ASPHALTE.

L. BOBINO & Co. ont l'honneur de prévenir [illegible] entrepreneurs de bâtisses [illegible] [illegible] le prix de leur [illegible].

[illegible] 4 sept

BANQUE DE COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, le 3 septembre 1840.

CETTE Banque tire sur New-York, Philadelphie, Baltimore et Louisville.
4 sept GEO. O. HALL, caissier.

A VENDRE.—En magasin par les soussignés, les marchandises suivantes reçues par les derniers arrivages:
15 barriques vin de côte, qualité très supérieure.
20 do. vin de [illegible] Montferrand,
30 do. do. de [illegible],
[illegible] Haut Sauterne,
[illegible] Haut Barsac,
25 pipes eau de vie [illegible]
[illegible] Cognac (Champagne).
[illegible] de vin de Graves.
4 pipes Genièvre de Hollande.
2000 paniers anisette.
200 caisses vin de différentes marques.
100 caisses fruits à l'eau de vie (Cérises)
100 paniers Champagne grand mousseux.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu Mardi prochain le 16 courant, à 11 heures, dans le magasin de celui de leur encan, rue de Chartres No. 112:
40 barils huile de baleine en petits barils et en bon état de pêche toute d'Ecosse.
100 barils vin de Grave.
20 pipes vin de Madère et de Porto, garanti de qualité supérieure.
Conditions à la vente. 14 sep—3

PAR J. B BLACHE.

IL sera vendu, sans réserve, jeudi, 17 du courant, à 11 heures du matin, au magasin de MM. J. et L. Gernier, rue Royale, entre les rues St. Pierre et Toulouse.

Une quantité de vins de Bayonne, d'une qualité supérieure, en barriques et en caisses, et quelques autres vins et liqueurs, pour clore diverses consignations. Conditions à la vente. 14 sept

PAR VINCENT & DE FERIET.

Vente par colis de Marchandises sèches étrangères et du pays.

IL sera vendu Jeudi prochain, le 17 courant, à 10 heures, dans le magasin voisin de celui de leur encan, rue de Chartres No. 112:

Plus de cent colis de Marchandises sèches étrangères et du pays; ainsi que 50 colis de bottes, souliers et brodequins.

Conditions à la vente. 14 sep—6.

PAR JOS. A. BEARD.
Vente d'une goélette.

IL sera vendu mercredi le 16 courant, à midi, à la Bourse St Louis:

Le brick goélette américain bon voilier TEXIAN ROVER, bien conditionné et approvisionné en cordages, et voiles et autres objets de bord. Il jauge 80 70/95 tonneaux et porte environ 600 barils. Le Texian Rover conviendrait pour les voyages du lac ou ceux de golfe, ayant un pied peu d'eau et étant d'une marche supérieure.

L'inventaire peut être examiné à bord au chantier de Byrnes ou à l'office de l'encanteur, rue de la Commune, No. 58.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 4 mois.
Vente positive.

L'acte de vente pardevant Lucien Hermann not. pub. aux frais de l'acquéreur. 14 sep

NEGRES A L'ENCAN.
PAR JOS. A. BEARD.

IL sera vendu à l'encan mercredi, le 16 courant, à l'Arcade de Banks, à midi, les esclaves suivans:

MARIA, âgée de 17 ans, négresse de champ et un peu blanchisseuse.

MARIA, âgée de 21 ans, griffe, bonne blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison.

MELINDA, âgée de 20 ans, domestique de confiance, d'un excellent caractère, blanchisseuse et repasseuse, domestique de maison et couturière.

Les esclaves ci-dessus sont pleinement garanties des vices et maladies prévus par loi.

Conditions, comptant.

AUSSI:

Le mulâtre ALEXANDRE, âgé de 24 ans, bon cocher, garçon de magasin et domestique de table.

GEORGE, âgé de 26 ans, cocher et domestique de maison.

CHARLES, âgé de 11 ans, créole, parlant anglais et français.

Conditions, comptant

AUSSI:

Le nègre HENRY, garçon de magasin, âgé d'environ 30 ans.

Conditions: 4, 6 et 8 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant J. B. Marks, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Tous les esclaves à vendre doivent être entrés au bureau de l'encanteur, dans la soirée qui précède le jour de la vente. 14 sept—3

VENTE PAR LE SYNDIC.

Lawrence & Legendre contre leurs créanciers.

IL sera vendu, par L. A. Garidel, lundi 14 septembre 1840 à midi, à la Salle des Bains de l'hôtel St. Louis. rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, sous la date du 25 mai 1840, et à la requête des syndics des créanciers de ces dits insolvables les propriétés ci-après mentionnées, abandonnées par eux à leur créanciers.

1o. Un lot no. 18 mesurant vingt huit pieds six pouces sur la rue Girod, sur cent dix pieds de profondeur.

Conditions comptant, pour une somme suffisante pour payer $668. 66 avec les intérêts depuis le 20 de mars 1837, et du plus dix piastres pour les frais de protêt et la balence en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque payables à 6, 12, 18 et 24 mois.

2o. Un lot no. 20 mesurant vingt huit pieds six pouces sur la rue Girod, sur cent dix pieds de profondeur.

Conditions comme il est spécifié ci dessus par le lot no. 18. Le tout conformément au plan fait par Joseph Pilié voyer de la ville le 20 de janvier 1832 et déposé dans l'étude de Félix de Armas, notaire public de cette ville.

L'acte de vente sera passé pardevant F. Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 11 aout—11,13,3,14,s

PAR H. J. DOMINGON.

Succession d'Antoine Vrilars: Samedi le 19 septembre 1840, à 4 heures de relevée, il sera vendu sur les lieux, au faubourg Marigny, rue Bagatelle près le rue de la Paix, à côté de M. Boutin, les effets mobiliers dépendant de la communauté qui a existé entre le dit Antoine Villars et son épouse décédée.

Conditions, Comptant. 9 sept—6t et 16

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente positive de Grosseries.

IL sera vendu lundi 14 courant, à 4 heures, au magasin, No. 20, de la Nouvelle-Levée, près de la rue Poydras, occupé par MM. Walton et Cockayne, les articles suivants, en partie avariés par le feu dans la nuit du 9 courant, (mercredi dernier), savoir:—

Chandelles de blanc de baleine, No. 1, (New Bedford.)
Sucre raffiné et brun.
Café et cigares.
Tabac à chiquer de tre. qualité.
Liqueurs et Cordiaux, Champagne.
Vin de Bordeaux et autres.
Salaisons, sel, huile, jambon, &c. &c.
Le tout vendu pour compte de qui il appartiendra.
Conditions—Comptant. 12 sept—3

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu mardi 15 courant, à 11 heures du matin, rue Toulouse No. 190 entre les rues des Remparts et Bourgogne:

214 barriques vin de Marseille, marque Bergasse,
71 do do do Grossot,
87 caisses vin muscat de Frontignan, Vignier,
150 paniers huile d'olive,
20 caisses anisette, Mazenac,
50 do fruits assortis à l'eau de vie,
6 pipes genièvre de Hollande,
8 caisses anisette contenant 25 paniers chaque caisse,
40000 bouchons.
Conditions à la vente. 12 sept—3

Succession de Thomas J. Cushing.
PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu à l'encan samedi, le 17 octobre, à midi, à l'arcade Banks, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves pour la paroisse Jefferson:

Une portion de ce certain îlot de terre, désigné par le No. 32, contenant 14 lots numérotés de 1 à 14, et mesurant 300 pieds 11 pouces 1/4 de façade à la rue Williams; 300 pieds de face sur State Street; 200 pieds 11 pouces 1/2 sur Benjamin Street et 200 pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété de M. Ha et.

Cet îlot fait partie d'une portion de terre appelée Bloomingdale, d'après le plan dressé par R. Buisson, voyer de la paroisse de Jefferson, daté du 13 novembre 1836 et déposé dans l'étude de W. Y. Lewis notaire public en cette ville.

Aussi:—La moitié indivise d'un autre îlot désigné par le No. 34 sur le plan susmentionné, contenant 16 lots numérotés de 1 à 12, inclusivement et mesurant 304 pieds 9 pouces et 6 lignes sur Nayades street, 300 pieds 1/2 pouces sur State Street, sur 300 pieds 3 pouces 1/2 sur Benjamin street et 300 sur la ligne qui le sépare de la propriété de D. W. Bartlet. Le tout mesure anglaise. Conditions comptant.
12 sept

PAR J. A. BEARD.
STEAMER A VENDRE.

IL sera vendu à l'encan jeudi, le 17 courant, à l'Arcade de Banks, à midi:

Le steamer *Nashville*, tel qu'il est aujourd'hui, amarré sur la rive opposée du fleuve, au chantier de MM. Bailey & Marcey.

L'inventaire peut être examiné au bureau de MM. Bailey & Marcey.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 4 et 8 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction du vendeur. 12 sept

Vente positive d'un brick.
PAR L. A. GARIDEL.

SAMEDI 19 du courant il sera vendu à midi, dans la rue St. Louis, à l'Arcade des Bains, le beau brick américain bon marcheur KENHAWA, bien gréé, bien monté en cordages, en voiles, et portant environ 1400 barils, jaugeant environ 174 tonneaux et portant un tirant d'eau de 9 pieds, ce navire a été très convenable pour les voyages de la Havane.

L'inventaire de ce navire peut être vu à bord à l'extrémité de la rue St. Philippe, entre les deux marchés, ou au bureau de l'encanteur rue Toulouse, No. 36.

Conditions à la vente.

L'acte de vente, pardevant C. Pollock, not pub aux frais de l'acquéreur. 12 sep—7.

PAR L. A. GARIDEL.

MARDI, 15 du courant, il sera vendu, à 4 heures de l'après-midi, au magasin de MM. Boutin, Gally & Co., No. 79, rue Toulouse,

Pour clore diverses consignations,
100 demi-pipes eau-de-vie cognac, 4me. preuve, marque "Dussaut."
8 demi-pipes eau-de-vie fine Champagne, tre. qualité, marque "Magiory."
40 barriques vin rouge, St.-Estephe et Pouillac.
275 caisses de 12 bouteilles vin rouge de St.-Sauveur.
100 do. de 12 et 24 bouteilles vin de Barsac.
100 do. par 12 bles. et 24 demi-bouteilles vin blanc.
41 caisses Champagne grand mousseux, 1re. qualité, de la marque de Vignet père et fils et Tampier.
9 caisses salaisons assorties, &c. &c.
Conditions—A la vente. 11 sep—4

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, mardi 22 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis:

Un lot de terre, situé à la Baie St. Louis, attenant à l'hôtel St. Martin, ayant 80 pieds de face au lac Borgne, sur 120 pieds de profondeur, sur lequel il existe, face au lac, une maison composée d'un magasin, et de deux appartemens et galerie, deux petits magasins, cuisine et chambres à domestiques dans la cour.

De plus, dans le fond du terrain, une maison divisée en 2 grandes chambres, deux cabinets et galerie.

Le tout construit en bois et travaillé avec soin.

Conditions à la vente. 9 sept—4

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente du Syndic.

IL sera vendu, Jeudi 17 du courant, à 10 heures, dans la maison faisant l'encoignure des rues du Camp & Thalie, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 20 août 1840.

Une quantité de fourniture de ménage et de cuisine abandonnée par G. W. Pritchard à ses créanciers et aux créanciers de G. W. Pritchard & Co.

Conditions, comptant. 5 sept—12, 17 sept.

PAR DUTILLET & GUINAULT.

John McVitie vs. ses creanciers.

IL sera vendu mardi le 6 octobre 1840, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.

En vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la Ville et paroisse d'Orléans en date du 24 août 1840, à la requête de J. A. Blanc, syndic des créanciers de John McVitie, les propriétés ci-après désignées savoir:

Un nègre nommé Sandy, âgé d'environ 30 ans.

1o. Une portion de terre située à coté Bilout dans le comté de Harrison (État de Mississipi) faisant partie d'un [illegible] dont un plan dressé par Benjamin Buisson [illegible] et déposé en l'étude de Felix Grima [illegible] la dite portion de terre contenant un lot désigné sur le dit plan par le [illegible] ayant [illegible] de face sur la mer par une profondeur de trente arpents plus ou moins, et est borné [illegible] par le [illegible] par le Gouvernement Général et à [illegible] par la balance du dit lot no 9.

2o. Un lot de terre situé dans le faubourg Trémé désigné par le no 2 de l'îlot 46, d'après un plan dressé par [illegible] du 27 décembre 1838, et déposé dans l'étude de Felix de Armas, notaire, mesurant [illegible] pieds de [illegible] la rue Villeré [illegible] pieds sur la rue St. Philippe, 120 pieds de profondeur et 30 pieds de large sur la ligne du fond.

Deux lots de terre situés dans la paroisse d'Orléans entre cette ville et le bayou St. Jean, faisant partie de [illegible] de Gentilly et du bayou St. Jean, faisant partie du lot no [illegible] à un plan dressé par Louis Bringier [illegible] dans l'étude de Octave de Armas [illegible]

[illegible]

Conditions—[illegible]

[illegible] C. Pollock, Esq. not. [illegible]

AUSSI—Quatre Actions de la Compagnie des Améliorations [illegible] payées en plein.
Conditions, comptant.
5 sept—6, 1 oc.

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente du syndic.

IL sera vendu samedi, [illegible] à midi, à la Bourse de l'Arcade, en vertu d'un ordre [illegible] Cour de [illegible] en date du 3 juillet 1840, à la requête du syndic des créanciers de Auguste [illegible]

[illegible]

Un beau lot de terre situé dans l'îlot borné par les rues Delord, Magazine, Camp, et Poydras [illegible] ayant 30 pieds de face sur la rue Magazine et Delord [illegible]

[illegible]

Conditions—[illegible]